



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2018

Rapport d'activité 2017

SOMMAIRE

I – ACTIVITES DE L'ANNEE 2017- BGE 32 - BGE 65

- 1.1 Nombre de personnes reçues à la BGE Gascogne Pyrénées en 2017*
- 1.2 Profil des porteurs de projet reçus*

II – ACCUEIL

- 2.1 Accueil individuel*
- 2.2 Accueil collectif*

III – ACCOMPAGNEMENT

- 3.1 Accompagnement individuel*
- 3.2 Accompagnement collectif*

IV – CREATIONS ET REPRISES D'ENTREPRISE

- 4.1 Nombre de créations / reprises d'entreprise*
- 4.2 Nombre de créations / reprises d'entreprise par secteur d'activité*

V – SUIVI APRES CREATION

- 5.1 Suivi individuel*
- 5.2 Suivi collectif*

VI – DISPOSITIF NACRE

VII – ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN CSP

VIII – NOS PARTENAIRES

La charte des BGE

L'INITIATIVE est au cœur du développement économique durable des territoires. Elle est un facteur structurant à condition qu'elle soit identifiée, encouragée, appuyée afin que bien conduite et pérennisée, elle puisse répondre aux opportunités et aux besoins locaux. Depuis 1979, les BGE soutiennent les initiatives en particulier celles qui relèvent de l'entrepreneuriat. Elles encouragent l'audace, la prise de risque raisonnée, s'emploient à aplanir les difficultés et ne désarment pas pour trouver des solutions.

Avec **SOLIDARITE** et humanisme, les BGE veillent à encourager et promouvoir toutes ces initiatives afin de donner à la démocratie tout son sens, en prodiguant la même écoute pour tous, avec considération, dans le respect des personnes et de leurs aspirations et un souci permanent d'équité et d'égalité des chances.

Les BGE font preuve de **professionnalisme**. Elles ont à cœur d'agir dans la rigueur, la confidentialité, l'intégrité et dans le respect de leur label de qualité. Elles développent toutes les compétences requises afin d'accompagner au mieux les créateurs et les entrepreneurs. Elles ont à cœur de révéler les talents.

Les BGE permettent la **réalisation des personnes** en aidant chacun et chacune à révéler sa capacité à entreprendre, à être acteur de son projet professionnel, à le porter avec fierté, à participer librement et dans l'autonomie à l'équilibre et au développement de son environnement. Source de citoyenneté, l'initiative permet à des personnes de faire l'expérience de la responsabilité individuelle et collective et d'agir ainsi sur le cours de leur existence.

L'initiative est porteuse d'**innovation** par le foisonnement d'idées et de projets qu'elle suscite et génère. Les BGE, par leur ancrage dans les territoires et leur proximité avec les créateurs, sont en mesure d'anticiper, de porter voire de provoquer le changement que peut générer l'émergence d'idées nouvelles. Elles incitent les créateurs à détecter, exprimer, et mettre en œuvre ces idées nouvelles, (produit, procédé, organisation, commercialisation, etc.) et les accompagnent pour les transformer en projets économiques pérennes et durables.

Les BGE favorisent la coopération et le faire ensemble, vecteur de nouvelles solidarités et de nouvelles opportunités de développement harmonieux et pérenne, d'entreprises respectueuses de leur environnement. Elles s'emploient à inscrire le **développement durable** dans les entreprises qu'elles accompagnent comme dans leurs propres structures.

Ces valeurs fondent le mouvement BGE et l'engagement de chacune d'entre elles. Elles ont la volonté de les promouvoir avec tous ceux qui y adhèrent, dans la convivialité.

I. ACTIVITES DE L'ANNEE 2017- BGE 32 - BGE 65

1.1 Nombre de personnes reçues à la BGE Gascogne en 2017 qui ont bénéficié d'une manière ou d'une autre des services de BGE.

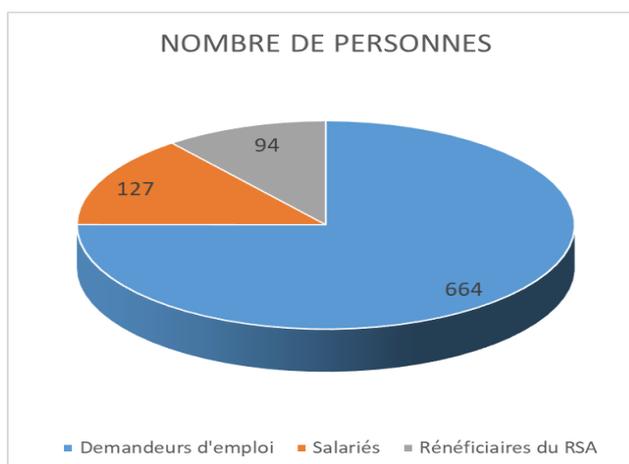
La BGE Gascogne Pyrénées a reçu **1462** personnes au cours de l'année 2016. Ce total tient compte des personnes reçues en rendez-vous individuel, en ateliers collectif et en formation.

	2017	2016	2015	2014
AUCH	950	1025	1010	1047
TARBES	512	397	608	576

- La BGE Gascogne Pyrénées dans le Gers a reçu 950 personnes : 420 pour un projet de création d'activité, 441 entreprises existantes, 82 personnes en contrat de sécurisation professionnelle.
- La BGE Gascogne Pyrénées dans les Hautes-Pyrénées a reçu 512 personnes : 472 pour un projet de création d'activité, 40 entreprises existantes.

1.2 Profil des porteurs de projet reçus

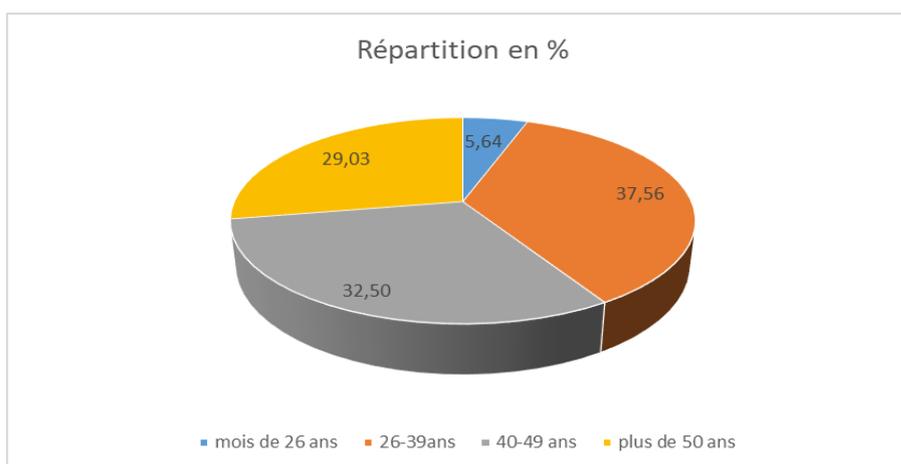
• Situation vis-à-vis de l'emploi



89.37% sont des demandeurs d'emploi dont 11,25% sont des bénéficiaires du RSA
Les salariés représentent moins de 10.63% des personnes reçues.

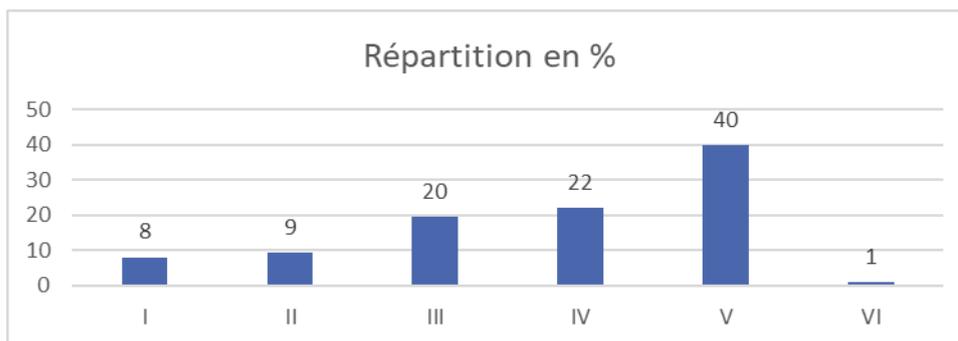
Sur les 885 porteurs de projet reçus 44,8% sont des femmes.
129 porteurs sont des personnes reconnues travailleurs handicapés.

• Répartition par tranche d'âges



68% des porteurs de projet ont entre 26 ans et 49 ans.

- **Répartition par niveau de formation**



Le niveau de formation prépondérant est le niveau 5 mais le niveau de formation des porteurs de projet augmente régulièrement. 35% ont suivi des études supérieures

II. ACCUEIL

2.1 Accueil individuel

La phase d'accueil englobe :

- la présentation de la démarche de création d'une petite entreprise et la réponse aux premières questions,
- une prise de connaissance du projet, de la personne, de son parcours professionnel, de ses motivations pour créer une entreprise,
- un premier diagnostic portant tant sur l'aspect humain et la cohérence porteur de projet / projet que sur l'aspect commercial et financier.

Au terme de cette première phase, deux cas sont possibles : poursuite de l'étude de faisabilité et montage du projet ou réorientation du porteur de projet vers la recherche d'un travail salarié, vers une autre solution.

ACCUEIL								
	2017		2016		2015		2014	
	Volume heures	Nombre de personnes						
GERS	126,75	108	188,5	150	214	176	188,5	161
HAUTES-PYRENEES	107	79	133	100	117,75	86	146,25	129

2.2 Accueil collectif

- **Ateliers financés par le Pôle Emploi**

Le Pôle Emploi a demandé à la BGE Gascogne Pyrénées d'animer 2 types d'ateliers proposés aux demandeurs d'emploi qui envisagent la création d'entreprise comme l'une des possibilités pour s'insérer professionnellement :

➤ « M'imaginer créateur d'entreprise » d'une durée de 3 heures, l'objectif est de savoir mettre en œuvre une méthodologie permettant d'explorer la création/reprise d'entreprise comme piste de reprise d'emploi (représentations, dimensions à investiguer, aides à la décision).

➤ « Mon projet de création d'entreprise et moi » d'une durée de 6 heures, l'objectif est d'avoir acquis les étapes de création ou de reprise d'entreprise, être en mesure d'évaluer l'avancement de son projet, être en mesure de déterminer et prioriser les étapes et les actions à engager ainsi qu'identifier les acteurs à mobiliser sur le territoire.

Dans le Gers :

37 ateliers ont été organisés par la BGE Gascogne Pyrénées aux agences locales de Pôle Emploi de L'Isle Jourdain, de Condom et Auch dont :

- Pôle Emploi d'Auch ou BGE
 - 12 ateliers « Mon projet de création d'entreprise et moi », 68 participants
- Pôle Emploi de Condom
 - 16 ateliers « Mon projet de création d'entreprise et moi », 38 participants
- Pôle Emploi de L'Isle Jourdain
 - 9 ateliers « Mon projet de création d'entreprise et moi », 52 participants

Dans les Hautes-Pyrénées :

64 ateliers ont été organisés dans le département :

- Pôle Emploi de Lourdes
 - 13 ateliers « Mon projet de création d'entreprise et moi », 83 participants
- Pôle Emploi de Lannemezan
 - 1 ateliers « M'imaginer créateur d'entreprise », 4 participants
 - 19 ateliers « Mon projet de création d'entreprise et moi », 105 participants
- Pôle Emploi de Tarbes (dans les locaux de BGE Gascogne Pyrénées à Tarbes et dans ceux du Pôle Emploi Arsenal)
 - 31 ateliers « Mon projet de création d'entreprise et moi », 206 participants

III. ACCOMPAGNEMENT

3.1 Accompagnement individuel

L'accompagnement doit permettre :

- le pilotage de l'étude de marché,
- la définition de la stratégie commerciale,
- la réalisation des comptes prévisionnels (compte de résultat et plan de financement sur 3 ans, plan de trésorerie sur 6 mois),
- le choix du statut juridique avec ses conséquences sociales et fiscales,
- l'élaboration, si le projet se concrétise, d'un dossier de création.

ACCOMPAGNEMENT								
	2017		2016		2015		2014	
	Volume heures	Nombre de personnes						
GERS	1048,25	139	1365	255	978	194	1141,5	219
HAUTES-PYRENEES	394,5	77	954	113	547	81	717	132

- La couveuse d'activité dans le Gers

En plus de l'accompagnement individuel « classique », depuis la fin 2008, BGE a un partenariat avec la couveuse d'activités CRESCENDO de Tarbes. La BGE Gascogne Pyrénées accompagne les porteurs de projet dans le Gers et Crescendo assure le portage juridique.

Une couveuse d'activités permet à un porteur de projet de tester son projet avant l'immatriculation.

Mais Crescendo a modifié ses conditions de fonctionnement, leur offre est moins adaptée aux porteurs de projet en terme de coûts, cette activité a diminué.

3.2 Accompagnement collectif

Nous proposons, en plus des entretiens individuels d'accompagnement ante et post création, de mettre en place des ateliers collectifs thématiques.

Le mixage d'accompagnement individuel et collectif permet aux porteurs de projet d'améliorer l'accompagnement, de mieux répondre aux besoins, de créer des liens.

Les 4 ateliers d'une durée de 3 heures sont préconisés en fonction de l'avancée du projet pour le porteur de projet et de l'activité du chef d'entreprise :

- Atelier « démarches de création »

Objectif : comprendre que l'étude de marché est la base du projet de création, avoir des outils pour l'étudier, mettre en place une stratégie commerciale.

- Atelier « comptes prévisionnels »

Objectif : être capable de calculer un seuil de rentabilité, et de comprendre les prévisionnels.

- Atelier « statuts juridiques et leurs implications sociales et fiscales »

Objectif : comprendre que le choix du statut juridique se réalise en fonction de critères financiers, sociaux, fiscaux et de la situation personnelle.

- Atelier « développement durable »

Objectif : sensibiliser et mettre en mouvement les stagiaires sur le développement et ses enjeux, qu'ils prennent conscience des bénéfices d'une démarche en faveur du développement durable pour leur projet de création d'activité et dans leurs activités.

Dans le Gers, la BGE Gascogne Pyrénées a organisé :

- 14 ateliers « démarches de création », 60 participants
- 9 ateliers « prévisionnels », 18 participants
- 3 ateliers « statuts », 6 participants
- 1 atelier « développement durable », 4 participants

Dans les Hautes Pyrénées, la BGE Gascogne Pyrénées a organisé :

- 2 ateliers « démarches de création », 6 participants
- 2 ateliers « prévisionnels », 7 participants
- 1 atelier « développement durable », 2 participants

IV. CREATIONS ET REPRISES D'ENTREPRISE

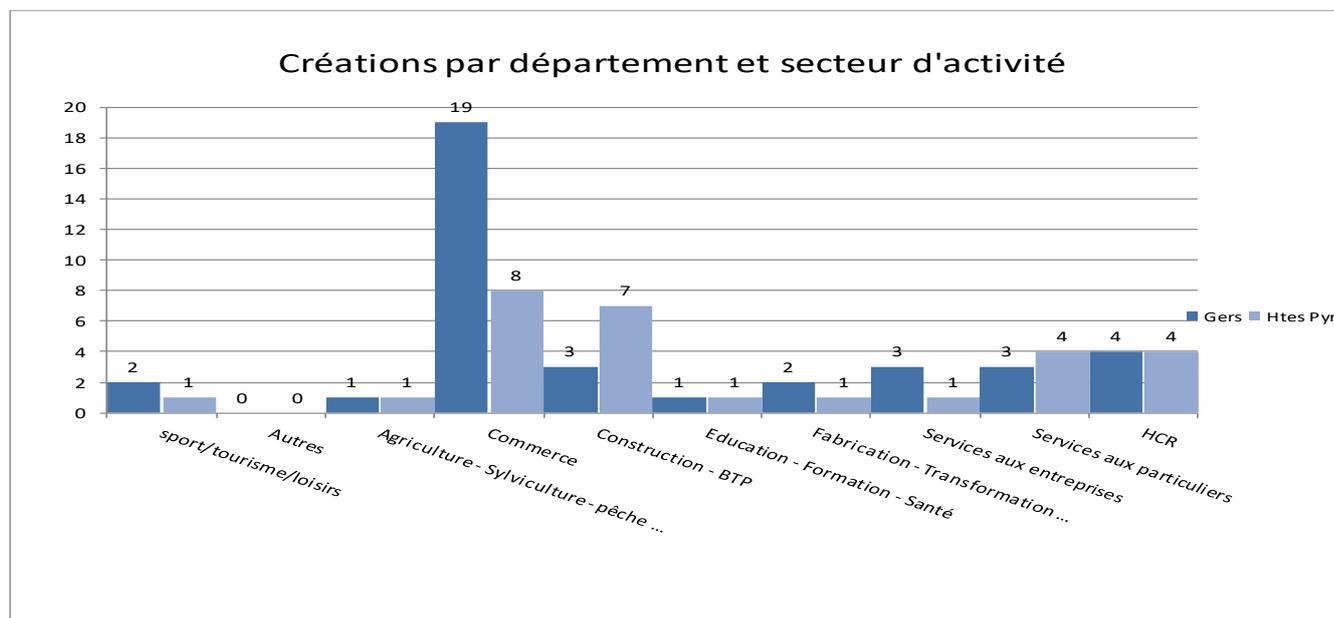
4.1 Nombre de créations / reprises d'entreprise

(Dans le cadre de l'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise)

	2017	2016	2015	2014
Gers	38	70	67	72
Hautes Pyrénées	28	30	29	31

4.2 Nombre de créations / reprises d'entreprise par secteur d'activité

Créations par département et par secteur d'activités :



V. SUIVI APRES CREATION

5.1 Suivi individuel

La BGE Gascogne Pyrénées a suivi des chefs d'entreprise qu'elle a accompagnés avant création ainsi que des chefs d'entreprises non accompagnée.

Dans le Gers, sur les 476 entreprises suivies, 430 étaient existantes au premier rendez-vous 2016.

Dans les Hautes-Pyrénées, sur les 45 entreprises suivies, 27 étaient existantes au premier rendez-vous 2016.

SUIVI								
	2017		2016		2015		2014	
	Volume heures	Nombre de personnes						
GERS	1502,5	468	1361	476	1216,5	453	1485,75	433
HAUTES-PYRENEES	271,5	57	148,5	45	177,75	61	178	67

5.2 Suivi collectif

BGE Gascogne Pyrénées a candidaté à l'Agefice pour proposer des Mallettes du dirigeant. Ses propositions ont été retenues.

8 personnes dans le Gers ont suivi une Mallette « Analyse du bilan » ou « Marketing », 2 dans les Hautes Pyrénées.

6 chefs d'entreprise ont suivi une formation sur les tableaux de bord.

VI. DISPOSITIF NACRE

La fin du dispositif Nacre, dans le cadre de la NOTRe, la compétence économie revient à la Région. L'Etat a transféré le dispositif Nacre aux régions qui souhaitent le continuer. En Occitanie après un gel, ce dispositif a été reconduit en 2017 de juin au 31 décembre 2017

Années	2017				2016			
	Réalisé	Réalisé	Total Réalisé	Quotas	Réalisé	Réalisé	Total Réalisé	Quotas
Phases	32	65			32	65		
PHASE 1	16	14	30	30	23	10	33	33
PHASE 2	14	15	29	29	25	14	39	40
PHASE 3								
1 ^{ère} année	20	11	31	40	22	13	35	38
2 ^{ème} année	20	13	33		14	7	21	
3 ^{ème} année	10	6	16		14	5	19	

Les phases commencées avant 2017 ne sont pas prises en compte.

La BGE Gascogne Pyrénées organise les commissions d'attribution de prêt à taux zéro avec le Initiative Pyrénées dans les Hautes Pyrénées et avec la Chambre de Métiers dans le Gers.

Participent à ces commissions, des représentants d'organismes bancaires, de la DIRECCTE, des chambres consulaires et des chefs d'entreprise dans le Gers.

17 prêts Nacre instruits par BGE Gascogne Pyrénées ont été accordés, 12 dans le Gers, 5 dans les Hautes Pyrénées. En 2018, sur des crédits 2017, 7 dont 4 dans le 65 et 3 dans le 32.

Les entretiens d'accueil, d'accompagnement et de suivi ont eu lieu soit dans nos locaux à Auch, à Tarbes ou à Pau, soit sur nos permanences délocalisées et dans les entreprises.

Statistiques de l'ETAT

Indicateurs de suivi

INDICATEUR DE SUIVI	EFFECTIF TOTAL PRIS EN COMPTE	EFFECTIF	TAUX		
			FRANCE	RÉGION	OPÉRATEUR
Taux d'entrées	38	38	76,9%	87,1%	100,0%
Taux de consommation budgétaire (AE)	NA	NA	NA	NA	NA
Taux de consommation budgétaire (CP)	NA	NA	NA	NA	NA
Taux de création d'entreprise	316	247	60,5%	66,0%	78,2%
Taux de retour à l'emploi	159	139	75,1%	78,3%	87,4%

Ce tableau d'indicateurs ne prend pas en compte les 8 entreprises créées en 2018 (une n'a pas demandé de prêt)

Dans le cadre du dispositif Nacre depuis 2009, 85% des entreprises de plus de 3 ans sont encore en activité, le taux est de 75% à 5 ans (taux Insee 60%).

VII. ACOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN CSP

En mars 2016, BGE Gascogne Pyrénées a signé une convention avec Ingeus et Pôle Emploi pour l'insertion professionnelle des personnes licenciées économiques et bénéficiaires d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP). La période de CSP est d'une durée de 12 mois voire 15 en cas de période de travail après le 6ème mois de CSP.

L'objectif de cette prestation est de permettre un retour rapide et durable à l'emploi ou à l'activité des bénéficiaires grâce à un parcours renforcé, soutenu et personnalisé.

En 2017, 82 personnes ont été accompagnées. Cette opération se poursuit sur 2018.

VIII. NOS PARTENAIRES ET LIEUX D'ACCUEIL

Nos prescripteurs et/ou financeurs sont essentiellement :

- les Agences Locales des PÔLE EMPLOI 32 et 65,
- les DIRECCTE 32 et 65,
- le Conseil Départemental du Gers,
- le Conseil Régional Occitanie,
- la communauté de communes de Lembeye en Vic Bilh (64),
- l'AGEFIPH, Cap Emploi 32 et 65,
- les Antennes Régionales de Formation 32 et 65,
- l'ADIE,
- la couveuse d'entreprises Crescendo (65),
- le Fongecif,
- la CCI du Gers,
- la chambre de métiers du Gers
- Initiative Gersoise
- l'ADEAR
- les personnes accompagnées par BGE Gascogne Pyrénées.

Les lieux de permanences de la BGE Gascogne Pyrénées sont :

Dans le Gers :

- MDS de Condom
- la maison des services publics de Fleurance
- la pépinière d'entreprises de Lectoure
- la Maison Commune Emploi Formation de l'Isle Jourdain
- le xxx marciac
- la Mairie de Mirande
- la Mairie de Nogaro
- la Mairie de Vic-Fezensac

Dans les Hautes-Pyrénées :

- le CFPPA de Lannemezan,
- le Forum Centre ressources multi-services à Lourdes